

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Octobre 2025

Projet SCI Les Mureaux
Rue de la Nouvelle France
78130 LES MUREAUX

Résumé de l'étude d'incidence

SD ENVIRONNEMENT

19Bis avenue Léon Gambetta 92120 MONTROUGE
+33 (0)1 46 94 80 64
contact@sd-env.fr

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	DESCRIPTION DU PROJET.....	7
3	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	9
3.1	La population	9
3.2	La santé humaine	10
3.3	Les captages d'eau potable	13
3.4	La biodiversité	15
3.5	Les sites et sols pollués.....	21
3.6	L'air	23
3.7	Le climat	24
3.8	Les biens matériels et le patrimoine culturel	24
3.9	Le paysage.....	25
4	INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT	25
4.1	Analyse des effets de la construction et de l'existence du projet sur l'environnement	25
4.2	Analyse des effets du projet sur le sol et l'eau	28
4.3	Analyse des effets du projet sur la terre, le sol et le sous-sol.....	33
4.4	Analyse des effets du projet sur la qualité de l'air	33
4.5	Analyse des effets du projet sur l'émission lumineuse	34
4.6	Analyse des effets du projet sur le climat.....	34
4.7	Analyse des effets du projet sur la chaleur et les radiations	35
4.8	Analyse des effets du projet sur la biodiversité	35
4.9	Analyse des effets du projet sur le bruit et les vibrations.....	35
4.10	Analyse des effets du projet sur le trafic	36
4.11	Analyse des effets du projet sur le paysage.....	36
5	MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION OU DE COMPENSATION	38
5.1	Mesures prises en phase chantier	38
5.2	Mesures prises pour l'impact sur l'eau et le sol.....	39
5.3	Mesures prises pour limiter l'impact sur l'air, le bruit et la santé.....	39
5.4	Mesures prises pour limiter l'impact sur le climat	39
5.5	Mesures prises pour limiter l'impact sur la faune et la flore	40

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

1 INTRODUCTION

La SCI LES MUREAUX est actuellement propriétaire de deux plateformes logistiques (entrepôts) sisées Rue de la Nouvelle France, dans la commune des Mureaux (7813), implantées respectivement sur les parcelles cadastrales AB41 et AB42.

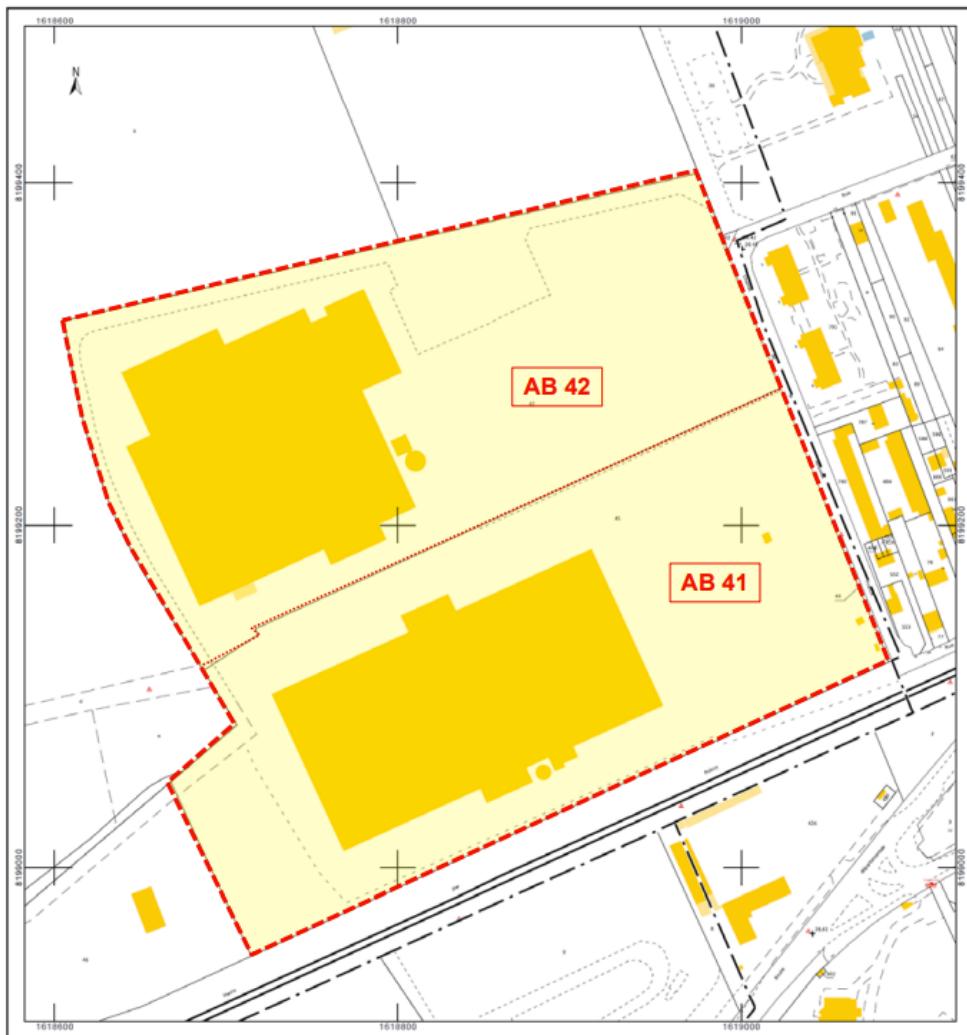


Figure 1 : Extrait du plan cadastral de la commune des Mureaux

Ces deux entrepôts étaient exploités par la SCI Les Mureaux au titre de deux arrêtés préfectoraux indépendants et constituaient donc deux sites ICPE indépendants.

Dès lors qu'elle est devenue l'exploitant en titre de l'ensemble des deux plateformes, la SCI LES MUREAUX a confirmé son accord pour que le regroupement des autorisations en un titre unique, aboutissant à la définition d'un site unique.

Le projet objet du présent dossier de demande d'autorisation a pour objectif d'analyser des incidences sur l'environnement du projet de la SCI Les Mureaux qui consiste en :

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

- La démolition de l'entrepôt existant sur la parcelle AB42 (ci-après entrepôt ou bâtiment « MURPART » ou « Bâtiment B »)) et sa reconstruction par un nouvel entrepôt couvert de plus grande taille,
 - Le réaménagement des surfaces extérieures de la parcelle AB41 sans modification du bâtiment (ci-après entrepôt ou bâtiment « MURPEN » ou « Bâtiment A ») ;

Le plan masse ci-dessous présente les zones et ouvrages qui seront démolis (zonage rose) en vue du projet.

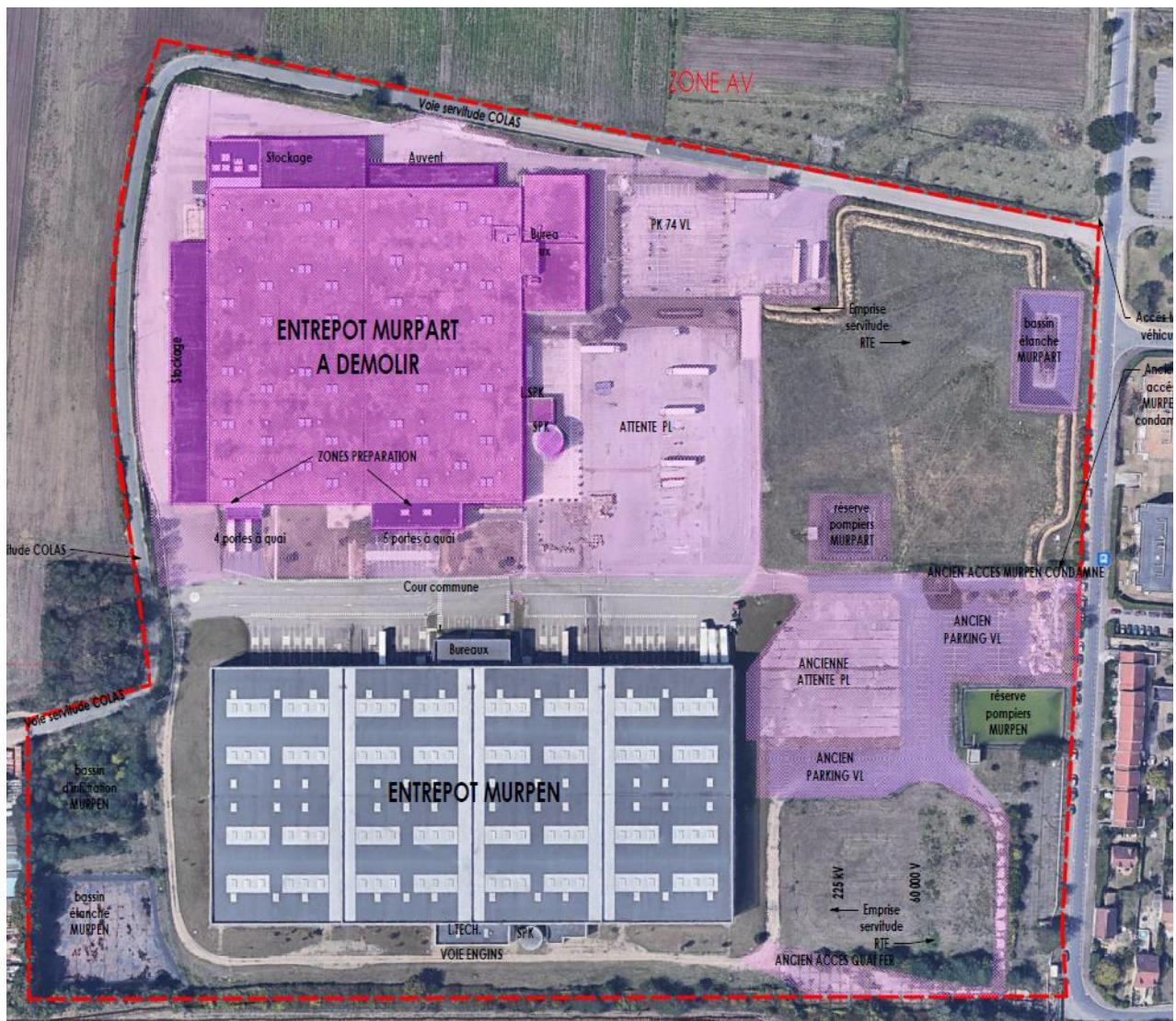


Figure 2 : Plan masse des démolitions

Le plan masse du projet est présenté ci-dessous :

**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE
LES MUREAUX**
Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



Figure 3 : Plan masse du projet

Ce projet d'ensemble a fait l'objet, après un examen au cas par cas, d'une décision de dispense d'évaluation environnementale délivrée le 26 mars 2025 en application de l'article R. 122-3 du code de l'environnement.

Cette dispense est jointe en annexe n°7 de l'étude d'incidence.

**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE
LES MUREAUX
Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux**

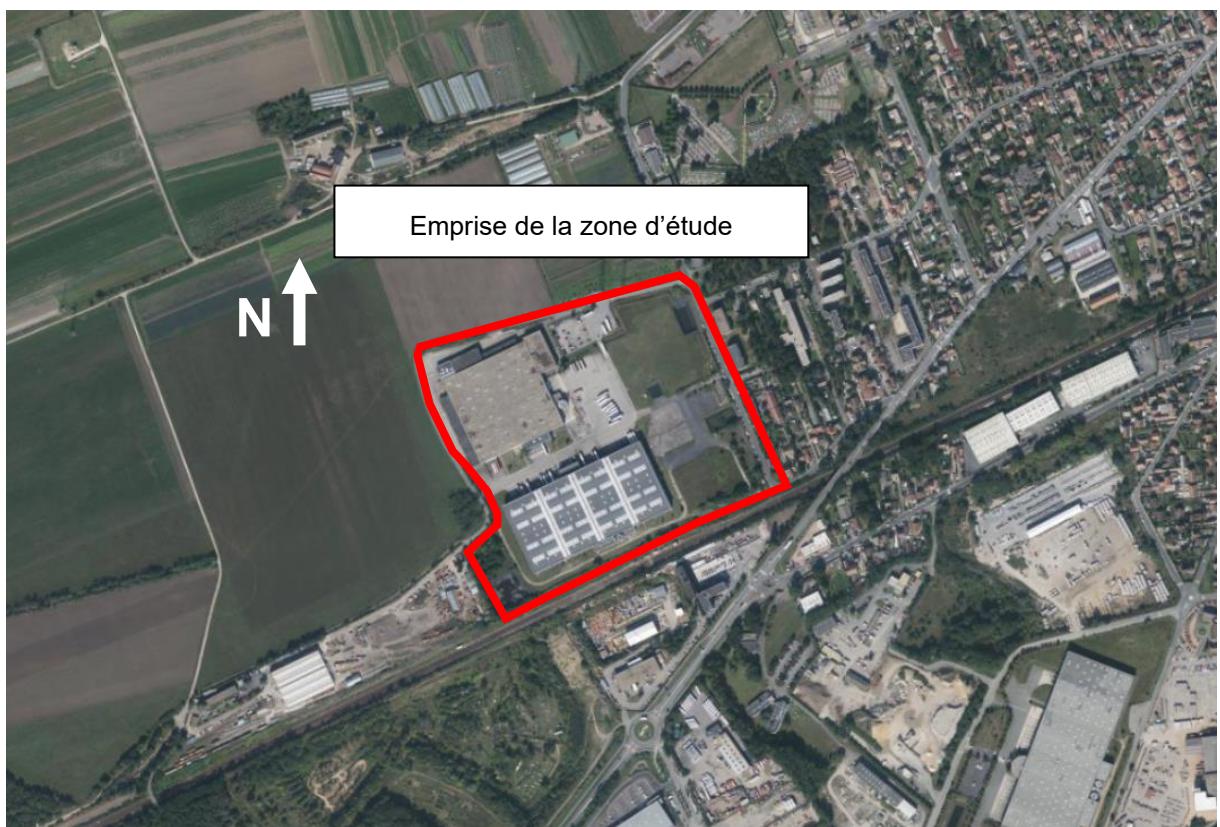


Figure 4 : Périmètre de la zone d'étude prise en compte

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

2 DESCRIPTION DU PROJET

La SCI LES MUREAUX souhaite reconstruire un bâtiment industriel à usage d'entreposage et de bureaux de 28 923 m² sur un terrain de 134 916 m² sur la commune des Mureaux (78 130).

Ainsi, le projet consiste en :

- l'extension du bâtiment MURPART, passant d'une surface de plancher de 20 420 m² à 28 923 m², soit d'une emprise au sol de 21 536 m² à 29 106 m², devenant le Bâtiment B.

Le bâtiment existant MURPART est relativement ancien et présente une configuration et une hauteur ne permettant pas une exploitation optimale. Il a donc été décidé de procéder à sa démolition puis à sa reconstruction en intégrant l'extension sur la même assiette foncière.

Les voiries existantes, la réserve incendie et le bassin étanche seront démolis pour permettre la réalisation du nouveau projet. Un parking poids lourds (« PL ») de 29 places et un parking véhicules légers (« VL ») de 143 places en surfaces imperméables seront aménagés en façade Est du projet. Un parking VL en surfaces imperméables de 60 places sera également aménagé en façade Ouest du Bâtiment B. Par ailleurs, la voirie pompier du bâtiment B sera réalisée en bicouche gravillonnée, ce qui permettra d'augmenter de 4 962 m² la surface perméable du projet. L'accès des services d'incendie et de secours sera également garanti sur l'ensemble du périmètre du bâtiment grâce à des portails électriques équipés de contacteurs à clef pompier, ou via d'autres dispositifs ;

- la démolition du parking PL et du parking VL ainsi que des anciens accès au quai fer du site sur lequel est implanté le Bâtiment A (MURPEN).

Les parkings existants démolis seront remplacés par un parking VL de 50 places. 6 places d'attentes PL seront réalisées avec le nouvel accès PL au site. Ces démolitions permettront la création de 474 m² d'espaces verts qui sont aujourd'hui imperméabilisés.

Le projet désimperméabilise le site, en passant de 88 830 à 88 023 m² de surface étanche.

Le Bâtiment B est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique s'appliquant à des marchandises diverses.

Le bâtiment présentera une surface d'entreposage de 27 555 m² recoupée en cinq cellules de stockage : trois cellules de 5 497 m², une cellule de 5 532 m² et une cellule de 5 542 m².

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

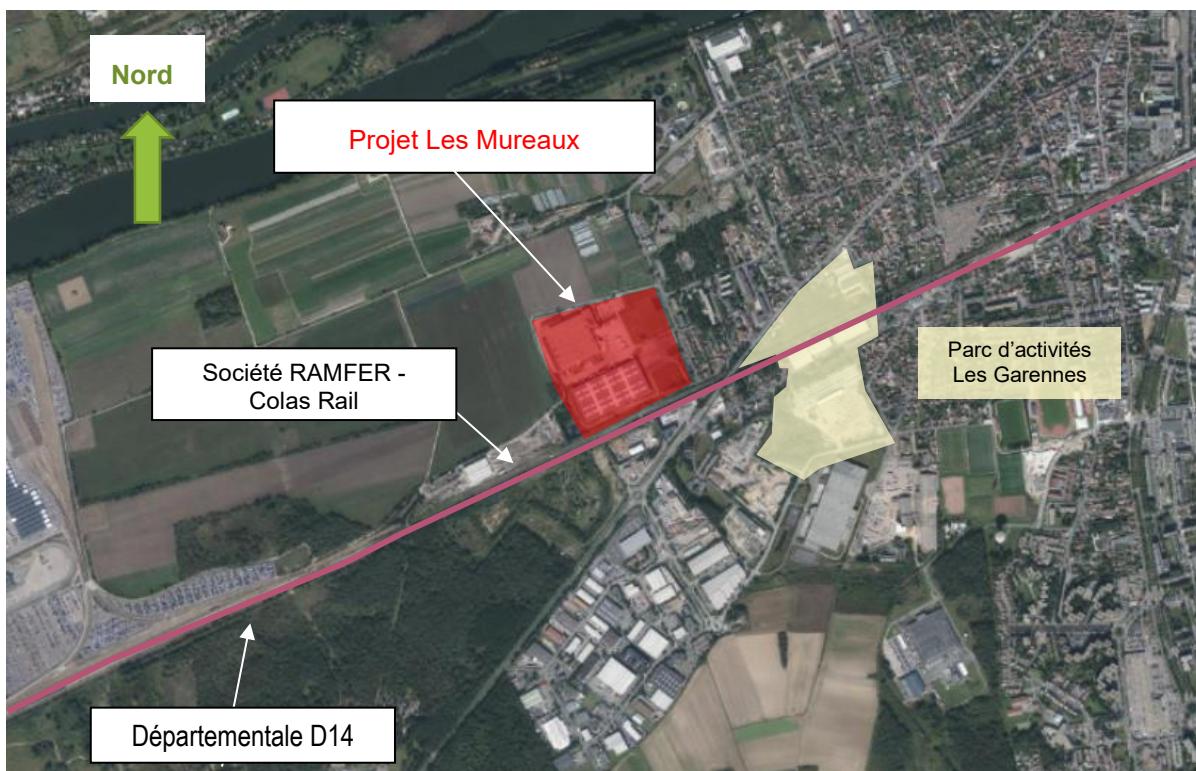


Figure 5 : Localisation de la zone d'étude

Le périmètre global de la zone d'étude est bordé :

- au Nord, par des terrains agricoles ;
- au Sud par une voie de chemin de fer reliant Paris-Saint-Lazare au Havre, et au-delà par une les bâtiments de la société de construction GCC TPI ;
- à l'Ouest, par les bâtiments de la société RAMFER – COLAS RAIL spécialisée dans la maintenance des équipements ferroviaires ;
- à l'Est, par la rue de la Nouvelle France, puis par un quartier pavillonnaire.

D'une manière générale, les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage de produits dans les différentes cellules,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par poids lourds.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

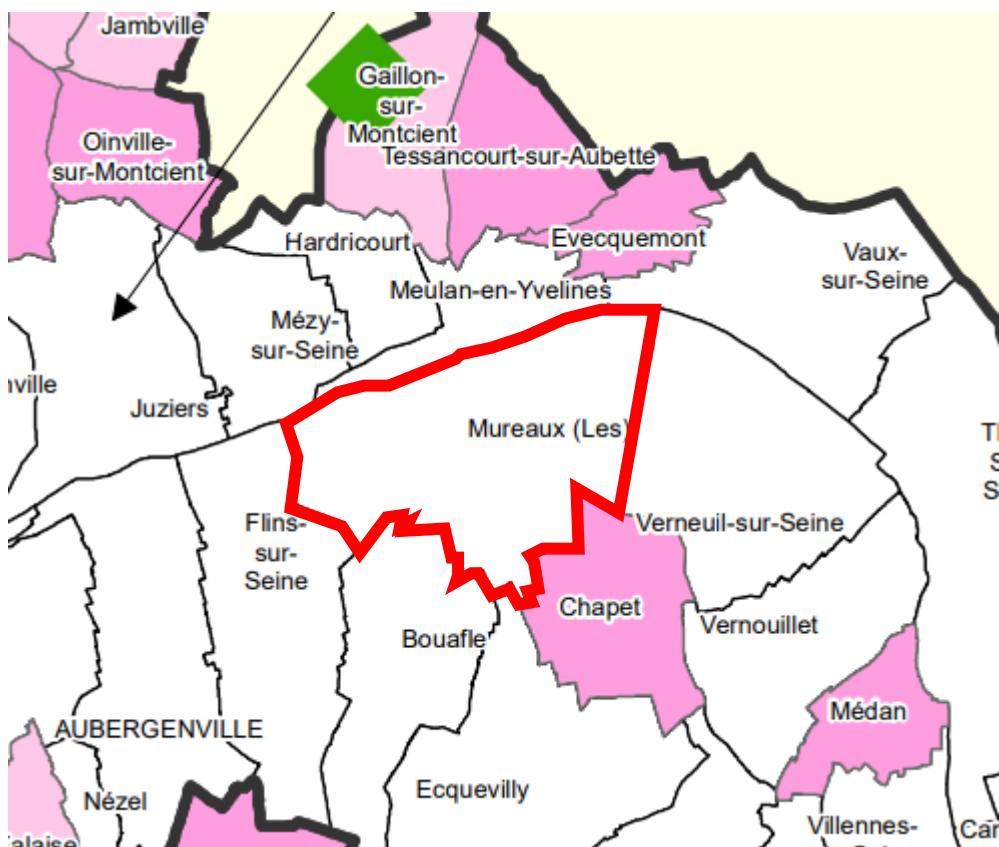
3 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

3.1 La population

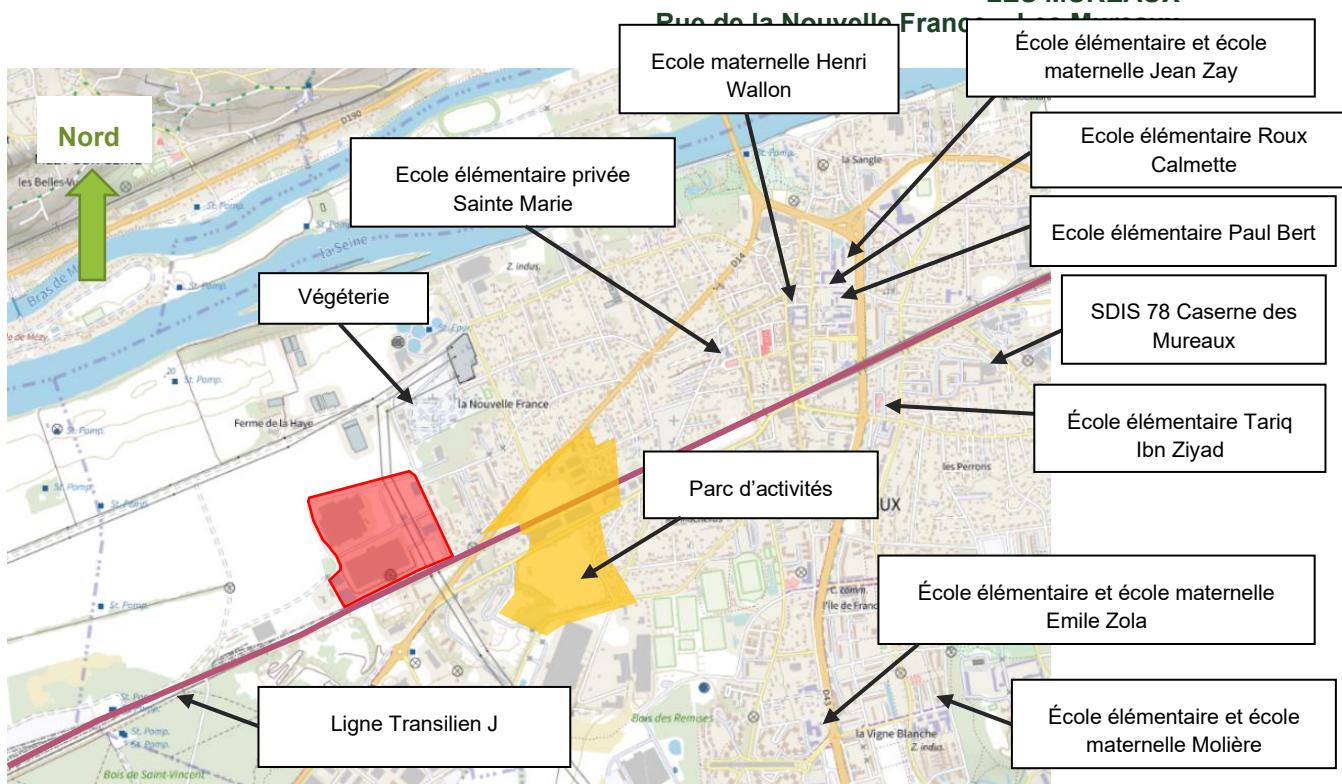
L'établissement SCI LES MUREAUX objet du présent dossier sera redéveloppé sur la commune des Mureaux, dans le département des Yvelines.

La commune des Mureaux jouxte les territoires des communes de :

- Meulan-en-Yvelines, Vaux-sur-Seine et Mézy-sur-Seine au Nord ;
- Verneuil-sur-Seine à l'Est ;
- Chapet, Ecquevilly et Bouafle au Sud ;
- Flins-sur-Seine à l'Ouest.



RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE LES MUREAUX



Plan des équipements communaux les plus proches

La commune des Mureaux fait partie de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O).

La commune des Mureaux s'étend sur une superficie de 11.99 km².

Elle comptait 34 151 habitants lors du recensement de 2022, soit une densité de population de 2 848 hab/km².

Les habitants des Mureaux sont majoritairement âgés de moins de 60 ans.

Concernant l'emploi, le taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans est de 57.2 % (données INSEE 2021). Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale (9,1 %) avec 17.1 %.

Les emplois se regroupent essentiellement dans les secteurs du commerce et des transports.

3.2 La santé humaine

3.2.1 Les risques naturels et technologiques

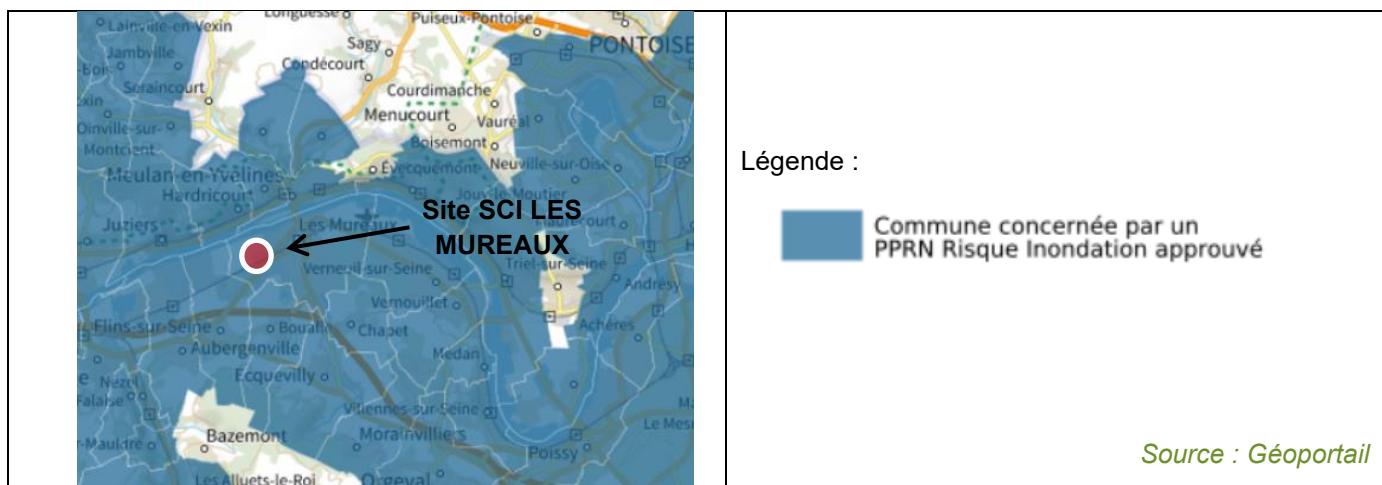
- **Inondations**

Le terrain objet du présent dossier est dans une zone concernée par les inondations.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

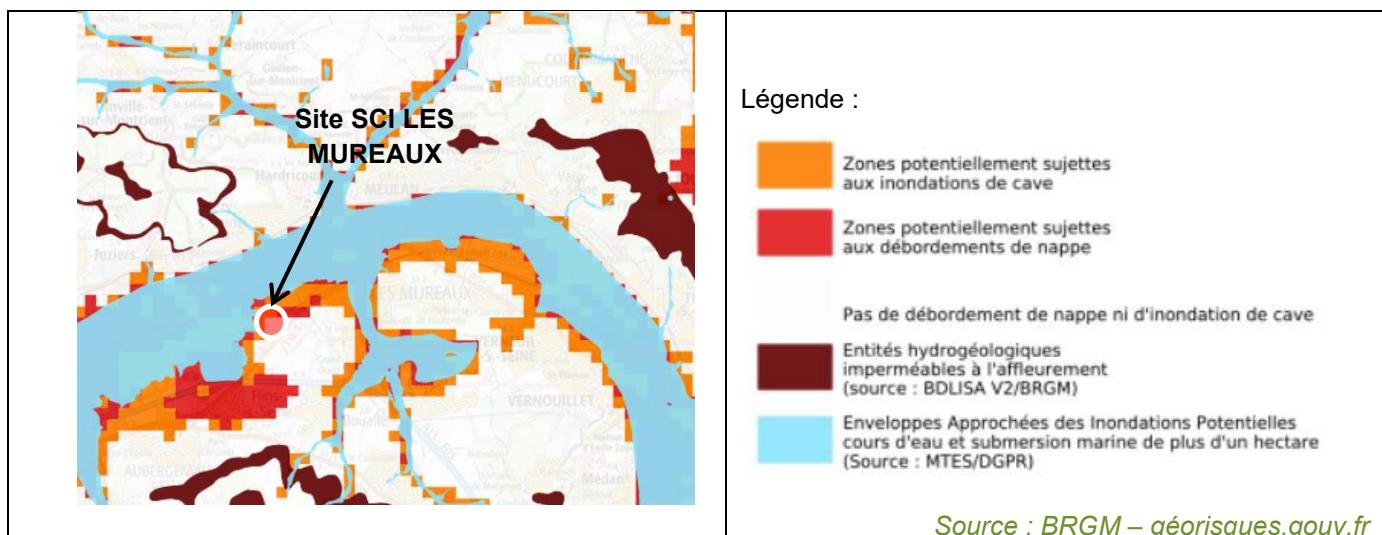
Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



La reconstruction tiendra compte de ce risque dans sa conception et son exécution.

- **Remontées de nappe**

Le site d'implantation du projet est situé dans une zone potentiellement sujette aux inondations de cave.



La reconstruction tiendra compte de ce risque dans sa conception et son exécution.

- **Mouvements de terrain**

D'après la Base de Données Nationale des Mouvements de Terrain (BDNMVT), le terrain d'assiette de l'opération de la SCI des Mureaux n'est pas concerné par le risque « Mouvement de terrain ».

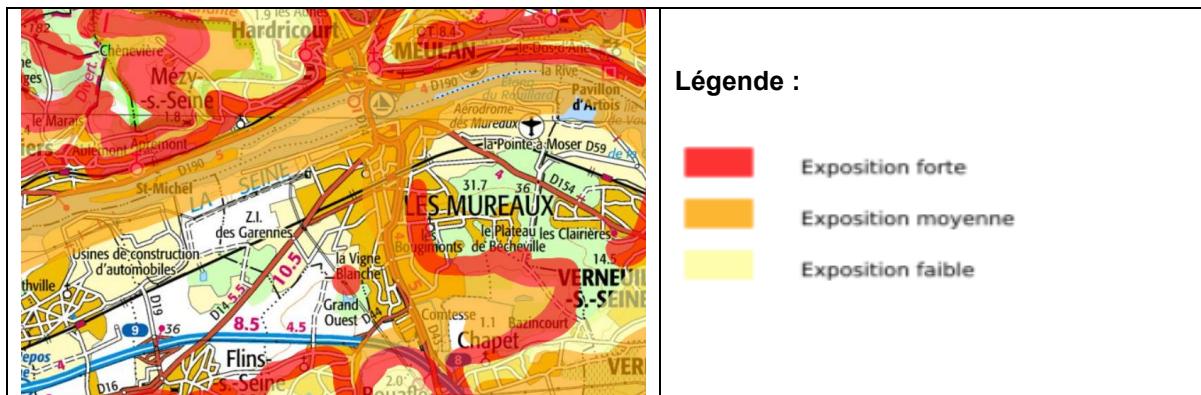
- **Retrait-gonflement des argiles**

Le terrain d'assiette du projet de la SCI LES MUREAUX présente aucun aléa lié au gonflement des argiles. Il se situe à proximité d'une zone soumise à une exposition moyenne de gonflement des argiles.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



- **Séisme**

La commune des Mureaux est classée en zone de sismicité très faible (zone 1) selon l'article D563-8-1 du Code de l'Environnement.

Aucune disposition parasismique n'est exigée dans cette commune pour les projets de construction de bâtiments neufs.

- **Installations industrielles**

D'après la base de données des installations classées, plusieurs installations classées se trouvent sur la commune des Mureaux.

Parmi ces établissements, la majorité sont classées en enregistrement.

Le voisin le plus proche du site sera le site de la société MORELLEC situé à 300 mètres à l'Est du terrain d'assiette de la SCI LES MUREAUX. Il s'agit d'un bâtiment à usage de fabrication de produits métalliques, enregistré au titre de la rubrique 2565-2-a par un arrêté préfectoral du 13 juillet 2012. Ce site de traitement de surface ne présente pas de risques significatifs pour le projet étudié.

3.2.1 Le bruit

Le Bâtiment B se situe au sein du parc d'activités de « la Nouvelle France ».

L'environnement sonore est principalement marqué par le trafic routier de la départemental RD14 située à environ 180 m à l'Ouest du projet et par la voie de chemin de fer longeant la limite Sud du périmètre du projet ainsi que les routes communales passant à proximité.

3.2.1 Le trafic

Le Bâtiment B sera implanté dans une zone à forte densité où le plan de circulation interdit sur la plupart des axes l'accès aux poids-lourds (quartier pavillonnaire).

En effet, le site est situé en bordure de la rue de la Nouvelle France, qui permet d'accéder à la RD14 puis à l'autoroute A13.

Les comptages routiers diffusés par le Conseil Départemental des Yvelines pour l'année 2008 indiquent un trafic journalier de 13 484 véhicules dont 1 187 poids lourds (8.8%) sur la route départementale RD14 à la hauteur de la rue des Muets.

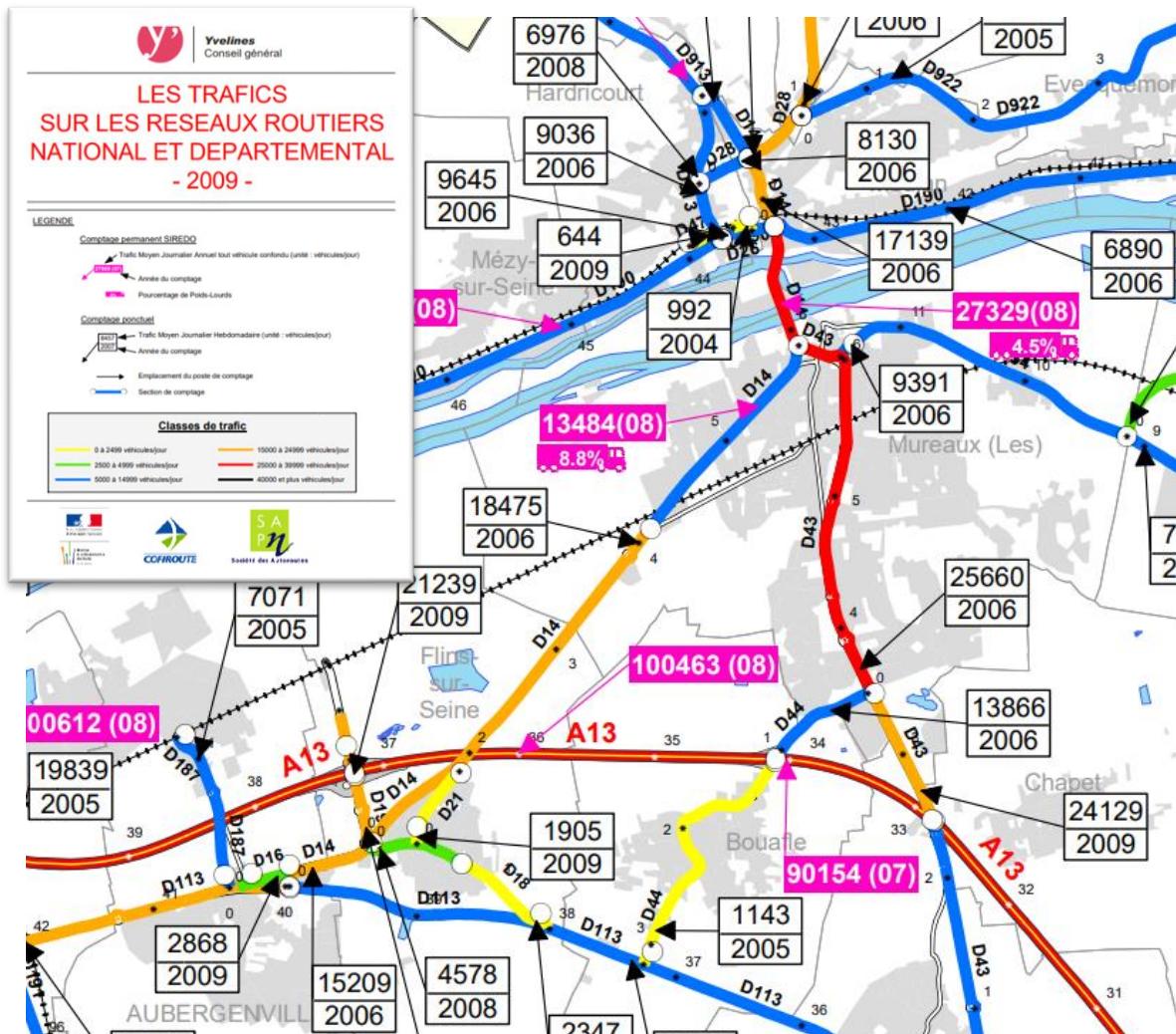
RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

Au Nord, sur la RD14 en direction de Meulan-en-Yvelines, le trafic journalier s'élève à 27 329 véhicules dont 1 230 poids lourds (4.5%).

Au Sud, sur la RD43 en direction de l'A13, le trafic journalier s'élève à 24 129 véhicules.



3.3 Les captages d'eau potable

La commune des Mureaux possède un nombre relativement important d'ouvrages souterrains, notamment un certain nombre présent à proximité du site du projet de la SCI LES MUREAUX.

La carte ci-dessous permet de visualiser que trois piézomètres sont présents sur le site et deux se trouvent à environ 200 m du site :

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



Le site se situe dans le périmètre de protection éloigné du champ captant de Flins-Aubergenville 1.

Le champ captant de Flins Aubergenville est couvert par un arrêté de DUP du 07/07/1976 complété par le rapport d'un hydrogéologue agréé, réalisé en juin 1999 qui fixent des prescriptions à respecter dans les périmètres de protection fixés.

Le site n'est pas concerné par le rapport de l'hydrogéologue de 1999 qui précise les règles des Périmètres de protection Immédiats (PPI) et rapprochés (PPR).

Les paramètres de protection du champ captant de Flins-Aubergenville sont constitués par les Périmètres de Protection Immédiats (PPI) et les Périmètres de Protection Rapprochés (PPR). **Il n'a pas été mis en place de Périmètres de Protection Eloignés (PPE)**. En effet, au vu de l'extension du champ captant, de l'urbanisation *sensu largo* de la zone, il apparaît que la réalisation d'un PPE, fort peu contraignant en l'occurrence, n'amènerait que peu ou prou d'améliorations dans la protection de la ressource en eau avec un agrandissement très important de la zone impliquée.

Par courrier du 27 janvier 2025, l'ARS des Yvelines a précisé que les périmètres de protection de captages d'eau destinée à la consommation humaine du champ captant de Flins-Aubergenville établis par déclaration d'utilité publique (DUP) sont en cours de révision et que site ex-MURPART se situait désormais dans la sous-zone Ab (Zone A, partie est) du périmètre de protection rapprochée du champ captant.

Les prescriptions du rapport de l'hydrogéologie de 1999 ne s'appliquent pas à l'activité qui sera exercée au sein de l'entrepôt, objet du présent dossier.

Dans le cadre du projet, l'avis d'un hydrogéologue agréé a été sollicité, sur demande de l'ARS. Cet avis est favorable au projet et formule plusieurs recommandations visant à limiter les risques de pollution.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

Ces préconisations sont détaillées au 5.1.1 du présent document.

3.4 La biodiversité

3.4.1 *La faune et la flore*

Un pré-diagnostic écologique a été réalisée par la société GSE. Elle est jointe en annexe n°3 de l'étude d'impact.

Située au cœur d'une matrice industrielles le site présente cinq types d'habitats : les espaces verts, les fourrés tempérés, des réseaux routiers/ zone de stationnement, des bâtiments industriels et des bassins de rétentions.

Ces habitats ne présentent pas d'enjeu dans le contexte étudié.

Comme précisé au paragraphe 4.7 de la présente étude, à la suite de l'ensemble des différentes analyses (habitats, flore, sol), aucune surface de l'aire d'étude rapprochée n'est considérée comme caractéristiques de zone humide au titre de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Concernant la faune et la flore, les premiers résultats montrent des enjeux globalement faibles.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

Compartiment biologique	Synthèse de l'évaluation	Niveau d'enjeu
Habitats ouverts, semi-ouverts		
Espaces verts	Plusieurs espaces verts entretenus (milieux prairiaux, prairies ornementales), sont identifiés au sein de la zone d'étude. Des espèces communes à ces milieux y sont identifiées (<i>Plantago lanceolata</i> , <i>Trifolium pratense</i> , <i>Dactylis glomerata</i> , ...).	Très faible
Fourrés tempérés	Des fourrés tempérés sont identifiés sur zone d'étude. Les espèces majoritairement présentes sont le Prunellier, l'Aubépine monogyne, les Ronce, Ce milieu présente un très faible intérêt écologique du point de vue de la végétation. Il peut néanmoins fournir abri et nourriture à une bonne diversité d'espèces animales.	Très faible
Réseaux routiers	Ce milieu correspond au réseau routier (PL et voies secours) et zones de stationnement identifiées au sein de la zone d'étude. Quelques espèces communes parviennent à se développer sur le substrat artificialisé.	Très faible
Bâtiments industriels	Ce milieu artificialisé correspond au bâtiment industriel de la zone d'étude.	Négligeable
Bassins de rétention	Plusieurs bassins de rétention sont identifiés au sein de la zone d'étude. Ces espaces sont clôturés et entretenus. Le bassin le plus au Sud-Ouest du site est végétalisé (ancien bassin), notamment par le Robinier faux-acacia, désigné comme une Espèce Exotique Envahissante.	Négligeable
Zones humides		
	Absence de zones humides au sein de la zone de projet	Faible
Flore		
	Aucune espèce végétale menacée ou faisant l'objet d'une protection réglementaire n'a été répertoriée sur le site. 32 espèces ont été identifiées au sein de l'aire d'étude rapprochée. Parmi ces espèces, deux d'entre elles sont invasives.	Faible
Faune		
Insectes	Deux Insectes (Orthoptères) ont été identifiés sur le site. Il s'agit du Criquet duettiste et de la Decticelle chagrinée, tous les deux classés LC dans la liste rouge Orthoptères d'Ile-de-France. De plus, aucun Rhopalocère diurne n'a été observé sur le site. Des Odonates ont été observés en transit, sans possibilité d'identification de la ou des espèces..	Faible
Amphibiens	Les premières analyses ne montrent pas d'enjeux particuliers pour ce groupe.	Faible
Reptiles	Les premières analyses ne montrent pas d'enjeux particuliers pour ce groupe.	Très faible à Faible
Oiseaux	L'inventaire indique la présence de 3 espèces sur le site d'étude. Parmi les espèces identifiées, deux sont à enjeu très faible et une à enjeu moyen.	Très faible à moyens
Mammifères	aucun mammifère n'a été observé directement sur le périmètre d'étude.	Très Faible

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

3.4.2 *Les protections réglementaires et inventaires du patrimoine naturel*

Le périmètre d'étude rapproché n'est recoupé par aucune ZNIEFF.

Une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I est concernée par l'aire d'étude éloignée.

Type	Désignation	Code	Localisation
ZNIEFF de type I	Carrières de Flins	110001480	Situé à 235 m au Sud-Ouest du site d'étude

Zonages du patrimoine naturel situé dans l'aire d'étude éloignée – Source BIOTOPE

La carte ci-dessous présente la localisation de la ZNIEFF de type I par rapport à notre projet.



De plus, on trouve cinq zones NATURA 2000 à moins de 20 km du site.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

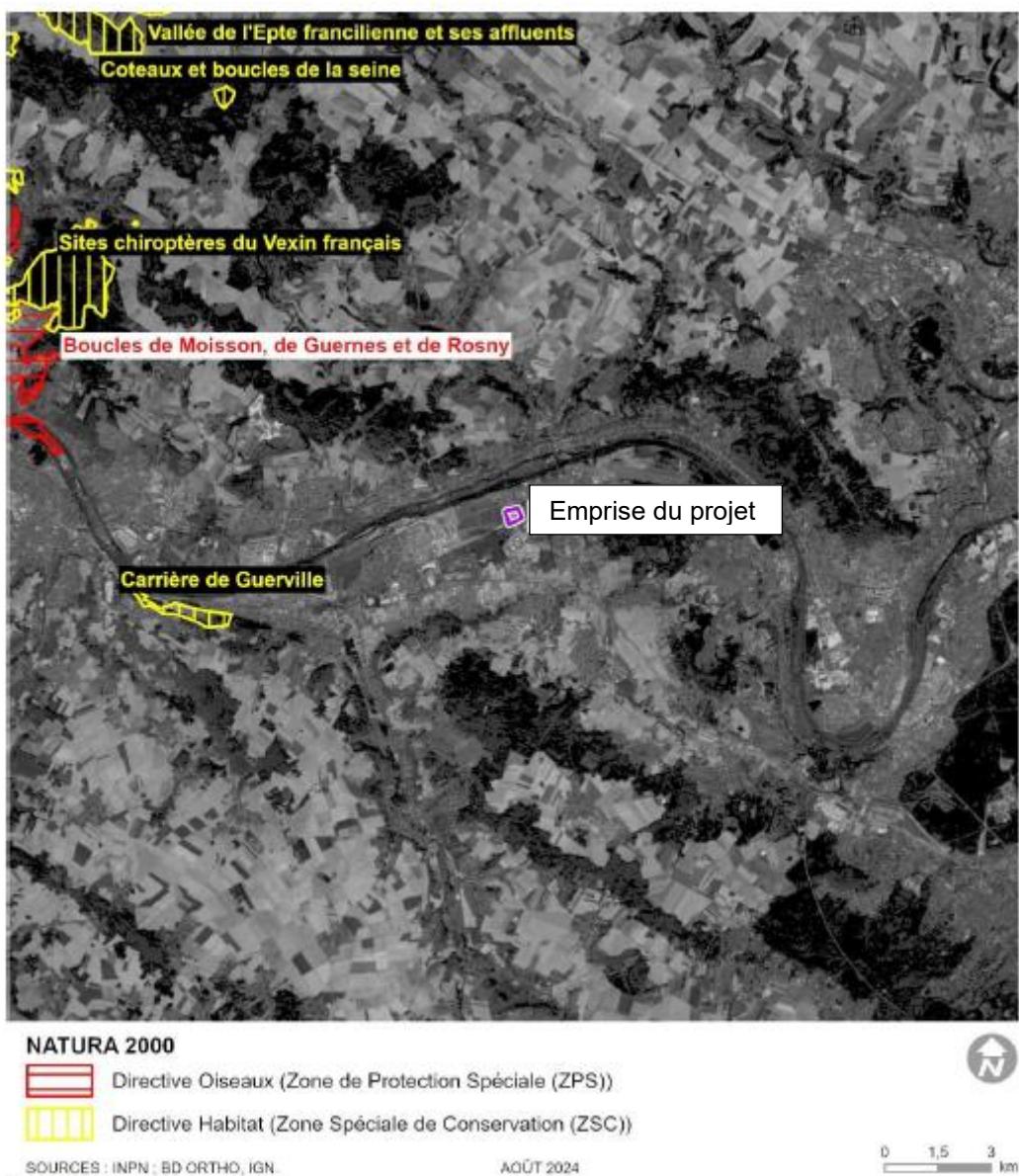
- NATURA 2000 Z.S.C n° FR110213 « **Carrière de Guerville** » située à **8.2 km** au Sud-Ouest du site.
Le site est inclus au sein d'une ancienne carrière de craie dont la production a cessé en 1998. Celle-ci est en cours de réaménagement. Ce site constitue un habitat de substitution pour le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*).
- NATURA 2000 Z.P.S n°FR1112012 « **Boucles de Moisson, de Guernes et de Rosny** » situés à **12.7 km** au Nord-Ouest du site.
Ces deux boucles de Seine revêtent une importance ornithologique primordiale en Île-de-France. Elles comprennent à la fois de grands espaces boisés et des plans d'eau régulièrement égrenés le long du fleuve (Sandrancourt, Lavacourt, Freneuse) qui accueillent de nombreux oiseaux d'eau. Ce site présente des habitats rares et des espèces remarquables sont occasionnellement observées.
- NATURA 2000 Z.P.C n° FR1100797 « **Coteaux et boucles de la Seine** » situés à **12.6 km** au Nord-Ouest du site.
Le site est principalement constitué de coteaux calcaires où se développent des pelouses et des boisements calcicoles. Les formations végétales acidiphiles sèches (landes et pelouses), d'un grand intérêt phytoécologique sont situées sur les terrasses alluviales de la boucle de Moisson. Ce site présente des habitats rares en Ile-de-France ainsi que des espèces végétales en limite de répartition biogéographique.
- NATURA 2000 Z.P.C n°FR1102015 « **Sites chiroptères du Vexin français** » situés à **14.7 km** au Nord-Ouest du site.
Le réseau de cavités souterraines présent au nord-ouest de la région parisienne est un des secteurs les plus riches du Bassin parisien concernant la diversité des chiroptères présents en hibernation.
- NATURA 2000 Z.P.C n°FR1102014 « **Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents** » située à **16.5 km** au Nord-Ouest du site.
La vallée de l'Epte constitue une entité écologique de grande importance à l'échelon du Bassin parisien présentant des milieux humides et des coteaux ayant conservé leurs caractères naturels. L'Epte et ses affluents sont caractérisés par la présence d'habitats naturels et d'espèces remarquables (espèces piscicoles, habitats alluviaux). Les coteaux présentent, pour leur part, un ensemble de milieux ouverts ou semiouverts d'une grande richesse écologique mais aussi paysagère.

La carte ci-après présente la géolocalisation de ces différentes zones NATURA 2000 par rapport à la localisation du projet.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



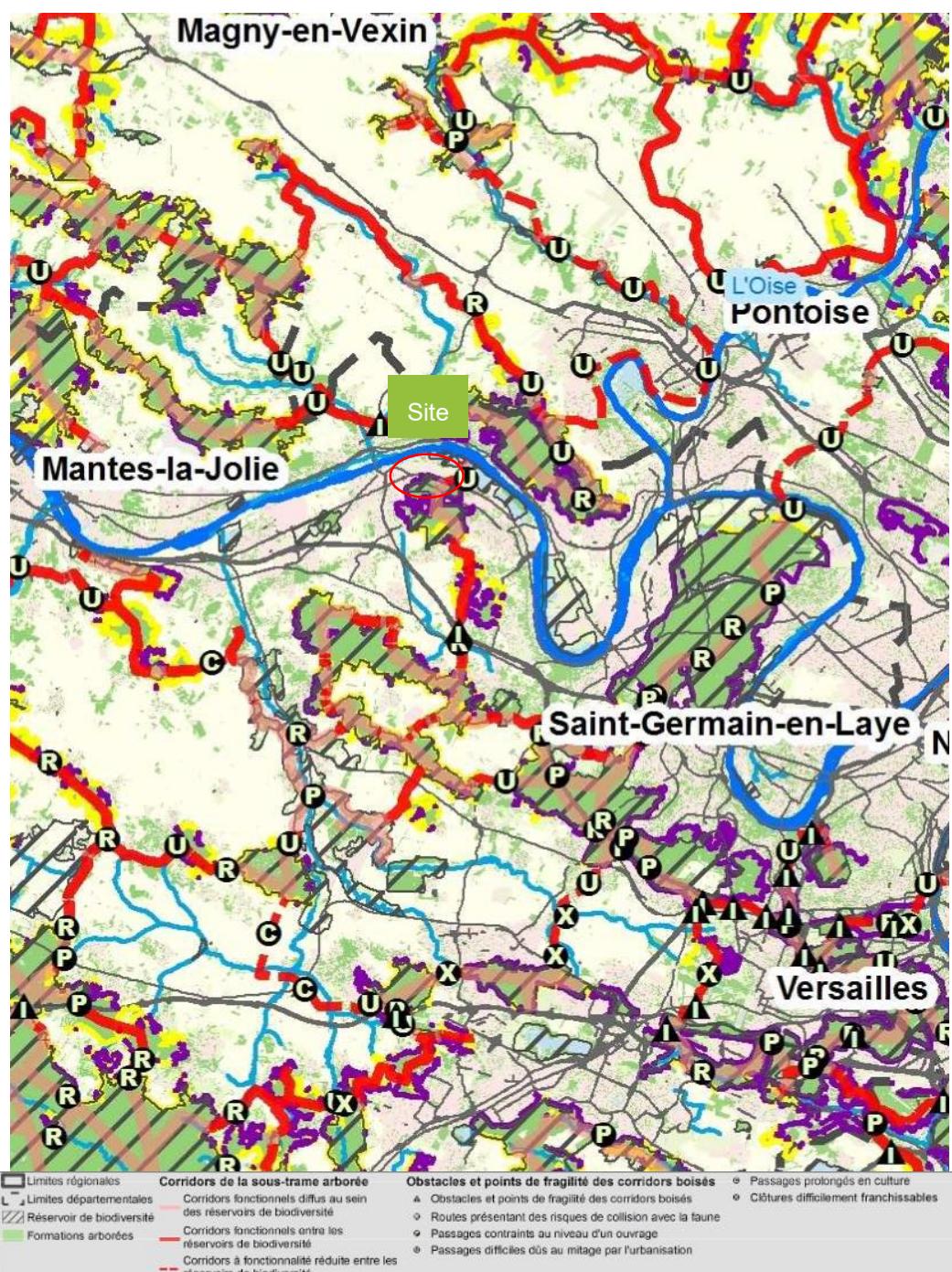
3.4.3 Les continuités écologiques

L'extrait de l'atlas cartographique du SRCE d'Île-de-France permet de constater que le terrain d'assiette du projet de la SCI des Mureaux n'est concerné par aucun corridor écologique et aucun réservoir de biodiversité.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

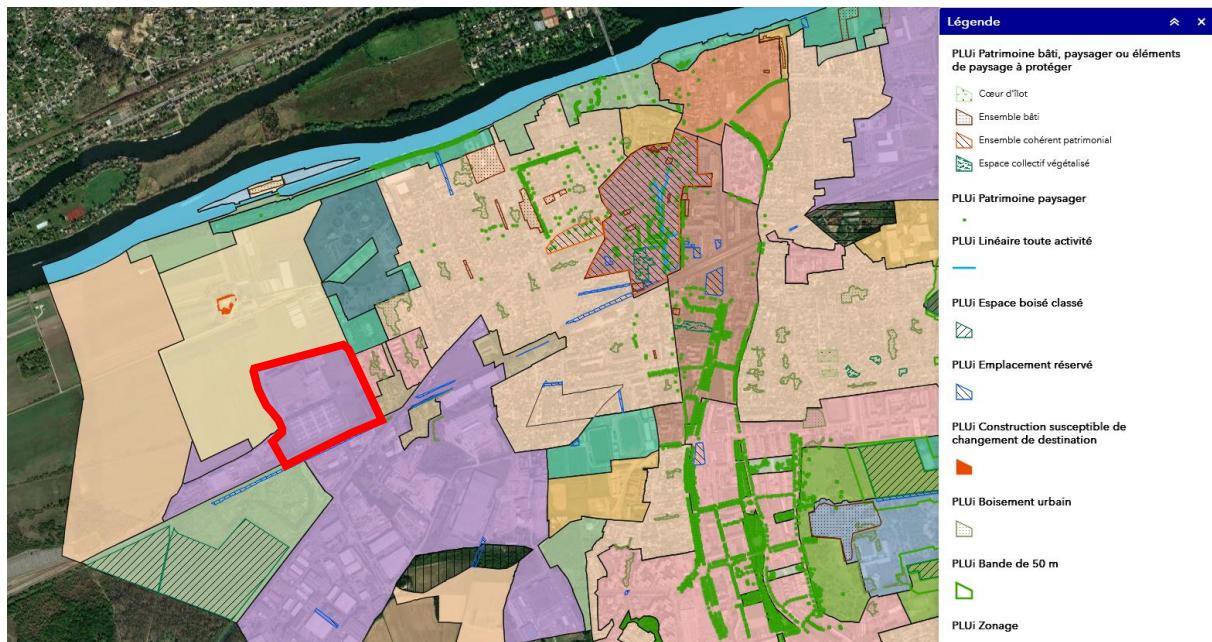
Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

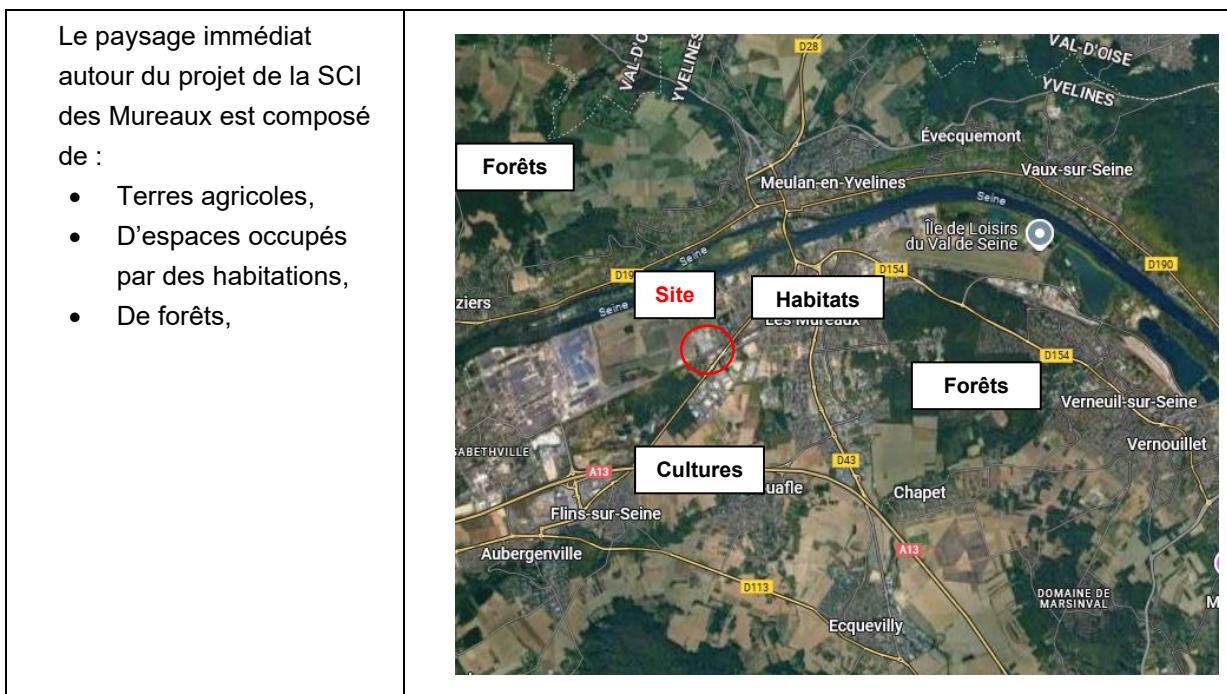


3.5 Les sites et sols pollués

Le projet sera implanté sur le territoire de la commune des Mureaux, dans le département des Yvelines.

Située à proximité de la Seine aux frontières du département des Yvelines, la commune des Mureaux est comprise dans un paysage urbanisé bordé de forêts et de zones agricoles.

Le territoire communal est majoritairement composé de zones urbaines et industriels tout en possédant des espaces boisés et des terres agricoles.



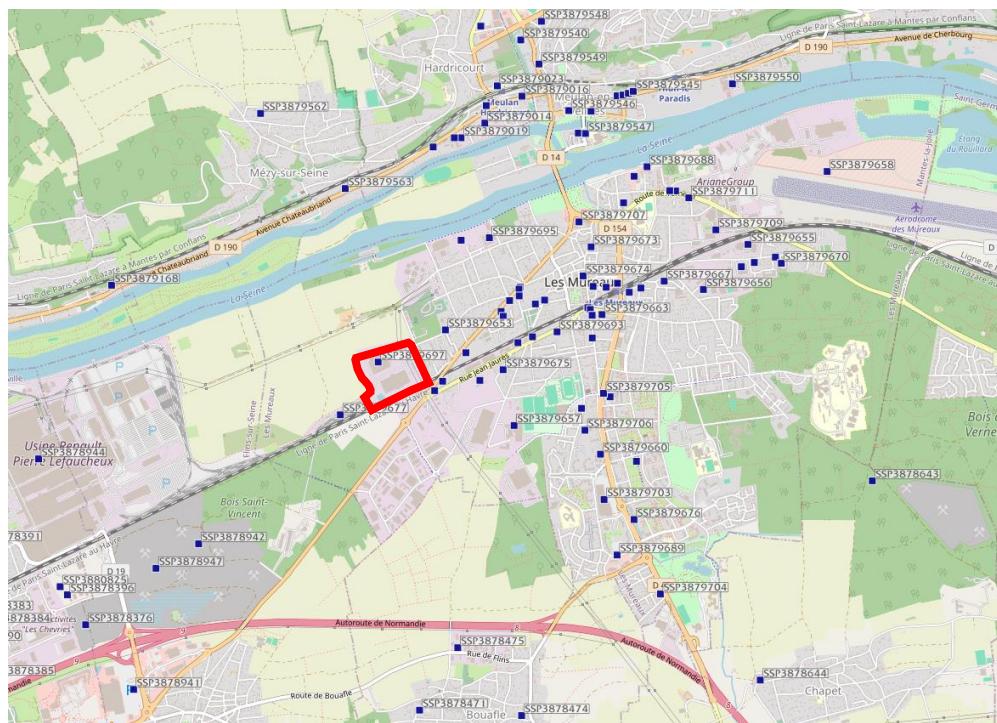
RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

L'inventaire historique des pollutions des sols, SIS et anciens sites industriels sont répertoriés sur le site Géorisques (base BASIAS).

La carte ci-dessous permet de visualiser les anciens sites industriels et activités de service :



Le terrain objet du présent dossier est concerné par un ancien site industriel :

VOLVO FRANCE (S.A.), anc. VOLVO - BOLINDERS (S.A.), anc. SOCIETE D'ETIRAGE DES METAUX

En effet, une rupture de canalisation le 12/10/1988 a entraîné une pollution accidentelle aux hydrocarbures.

Dans le cadre du projet, un diagnostic de la qualité des milieux / EQRS a été réalisé par la société TAUW France en février 2025. Ce diagnostic conclut à des niveaux de risques sanitaires inférieurs aux valeurs seuils pour un usage industriel/tertiaire. Il est joint en annexe n°4 de l'étude d'incidence.

Une attestation de conformité du projet a également été réalisé par la société TAUW France, elle est jointe en annexe n°4 de l'étude d'incidence, à la suite du diagnostic de la qualité des milieux.

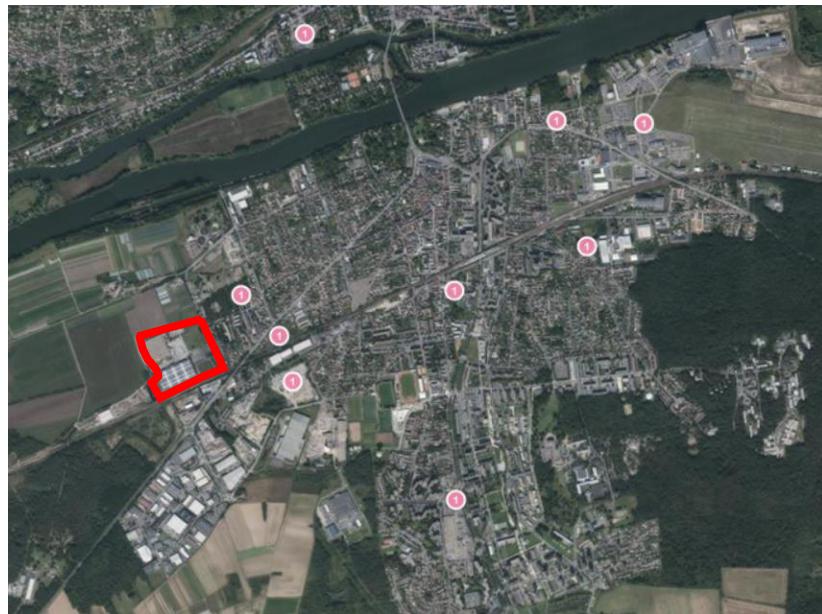
De plus, on recense également plusieurs sites pollués ou potentiellement pollués (base de données ex-BASOL) sur la commune des Mureaux.

La carte ci-dessous issue du site du BRGM permet de visualiser les sites pollués ou potentiellement pollués à proximité du site du projet :

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



3.6 L'air

La mesure de la qualité de l'air est effectuée par Airparif en Île-de-France.

Airparif gère un parc de 71 stations réparties sur la région. Ces stations assurent une mesure continue des pollutions atmosphériques réglementées.

La station urbaine de Frémainville est la plus proche du site, elle est localisée à 10.5 km au Nord du site. Cette station permet d'estimer la pollution de fond et de connaître les taux d'exposition chroniques auxquels est soumise la population.

Le tableau ci-dessous présente les résultats des mesures réalisées sur cette station pour les années 2023-2024 :

	Valeur moyenne pour 2023	Valeurs limites et objectifs de qualité
Dioxyde d'azote - NO₂	Concentrations hebdomadaires : entre 7 et 15 µg/m ³ .	Moyenne annuelle : 40 µg/m ³ (Objectif de qualité)
Particules en suspension - PM10	Concentrations hebdomadaires : entre 10 et 26 µg/m ³	Objectif de qualité : En moyenne annuelle : 15 µg/m ³ Valeur limite : En moyenne annuelle : 40 µg/m ³

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

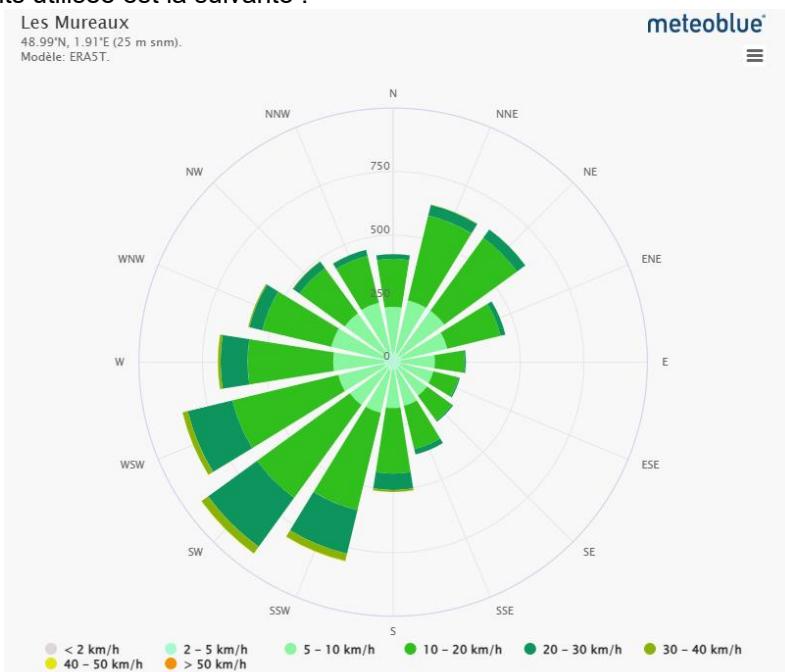
Particules en suspension - PM2,5	Concentrations hebdomadaires : entre 5 et 17 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Objectif de qualité : En moyenne annuelle : 5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ Valeur limite : En moyenne annuelle : 25 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
---	---	---

Source : Airparif

3.7 Le climat

La commune des Mureaux est située dans une région au climat dit « océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord » caractérisé par une pluviométrie faible et des températures intermédiaires.

La rose des vents utilisée est la suivante :



3.8 Les biens matériels et le patrimoine culturel

3.8.1 Les vestiges archéologiques

Selon la base de données de l'atlas des patrimoines du ministère de la Culture, le terrain objet du présent dossier n'est pas situé dans une zone de présomption archéologique

3.8.2 Les monuments historiques

Le terrain d'assiette du projet LES MUREAUX est situé hors des périmètres de protection des Monuments Historiques les plus proches.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux



Le Monument Historique le plus proche du site est le site des Dolmen des Mureaux située à 900 m au Nord-Est du terrain d'assiette de l'opération de la SCI des Mureaux. Ce monument est protégé depuis l'année 1928.

Il est doté d'un périmètre de protection qui ne concerne pas le secteur d'implantation du projet.

3.9 Le paysage

Le site actuel de la SCI des Mureaux a été créé dans la commune d'Ormes. L'ensemble des nouvelles constructions projetées se retrouveront sur une partie des emplacements des bâtiments actuels (qui seront démolis) et sur des voiries internes du site.

Le paysage autour du futur bâtiment est fortement marqué par le milieu urbain dans lequel le bâtiment actuel est déjà présent.

4 INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

4.1 Analyse des effets de la construction et de l'existence du projet sur l'environnement

Le fonctionnement du chantier entraînera une consommation de ressources naturelles et d'énergie : eau potable, électricité et carburants pétroliers. Par ailleurs, un planning des travaux prévisionnel a été réalisé pour le projet. Il permet de visualiser par tranche les différents types de travaux qui seront effectués.

Ce dernier est joint en annexe n°9 de la PJ n°7.

4.1.1 Incidences du projet en phase chantier sur l'eau et les sols

De l'eau potable sera consommée pour les sanitaires et le nettoyage des engins de chantier.

Suite à la réception du rapport de l'hydrogéologue agréé, il est précisé que, lors de la phase de foration, le risque d'incidents tels que des déversements accidentels d'hydrocarbures, d'huiles ou de graisses devra être suivi. De même que le risque de pertes totales ou partielles de fluide de foration (susceptible d'engendrer un trouble momentané de l'eau contenue dans la nappe).

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

Il conviendra notamment de s'assurer que les cuves à fioul sont à double fond et que l'ensemble des produits dangereux est stocké sur rétention, avec une capacité au moins égale au volume entreposé. Il est également préconisé de mesurer la turbidité avant travaux sur les captages qui sont situés à la périphérie de la zone d'étude.

Il n'y aura aucun impact direct sur le sous-sol et les nappes en phase travaux.

4.1.2 Incidences du projet en phase chantier sur le trafic

Les engins de chantier devront emprunter les axes routiers pour accéder au site. Toutefois, ils n'auront ensuite plus d'impact sur le trafic routier, l'ensemble des travaux se faisant sur la parcelle.

4.1.3 Incidences du projet en phase chantier sur la qualité de l'air

Les différentes activités liées à la réalisation de chantiers sont sources de pollution atmosphérique, dont la nature varie selon le poste d'émission. Dans le cadre des chantiers de BTP, deux grandes catégories de polluants atmosphériques existent : les gaz et les particules.

4.1.4 Incidences du projet en phase chantier sur les émissions lumineuses

La multiplication des sources lumineuses artificielles en pleine nuit constitue un bouleversement majeur sur la biodiversité. Des éclairages trop forts et/ou mal situés peuvent constituer des barrières infranchissables

L'éclairage des zones naturelles et des habitations sera banni.

4.1.5 Incidences du projet en phase chantier sur la chaleur et les radiations

Le projet en phase chantier ne dégagera pas de chaleur de façon notable ni de radiation particulière.

4.1.6 Incidences du projet en phase chantier sur les déchets

Un chantier génère différents types de déchets :

- Les déchets inertes
- Les déchets non dangereux non inertes
- Les déchets dangereux.

Les déchets dangereux amiantés seront gérés conformément aux articles R.541-8 à R.541-50 du Code de l'environnement, ainsi qu'aux arrêtés du 30 mars 2005 et du 26 octobre 2012. Leur traçabilité sera assurée via la plateforme TrackDéchets, conformément au Décret n°2021-321 du 25 mars 2021.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

Les impacts relatifs aux chantiers de démolition et de construction seront maîtrisés et d'autant que le projet sera réalisé sur un site déjà exploité et éloigné des tiers

4.1.7 *Incidences du projet en phase chantier sur le bruit et vibrations*

Les sources de nuisances sonores associées à un chantier sont les suivantes :

- camions, engins de levage, compresseurs, équipements divers (pistolet à peindre, disqueuse, scie circulaire, marteau piqueur,...) ;
- vibrations transmises par les structures des constructions ou par le sol ;
- éclats de voix et comportements ;

4.1.8 *Incidences du projet en phase chantier sur la biodiversité*

➤ Effets sur les habitats :

- risque d'introduction d'espèces envahissantes pendant la phase de réalisation des travaux ;
- risque de pollution accidentelle pendant la phase de réalisation des travaux, notamment par déversement et ruissellement de produits hydrocarburés.

➤ Effets sur la flore :

- dépôt de poussière sur la végétation environnante durant les travaux ;
- risque d'introduction d'espèces envahissantes pendant la phase de réalisation des travaux ;
- apport de pollutions chroniques (hydrocarbures, métaux lourds, déchets...)

➤ Effets sur les zones humides ou les milieux aquatiques :

- destruction locale de milieux aquatiques au niveau de l'emprise des travaux ;
- relargage de matières en suspension ;
- risque de pollution accidentelle pendant la phase de réalisation des travaux, notamment par déversement et ruissellement de produits hydrocarburés.

➤ Effets sur la faune :

- destruction locale d'individus au niveau de l'emprise des travaux ;
- destruction d'habitats d'espèces au niveau de l'emprise des travaux ;
- perturbation/dérangement des espèces pendant les travaux ;
- risque de pollution accidentelle d'habitats d'espèces pendant les travaux.

4.1.9 *Incidences du projet en phase chantier les vestiges archéologiques*

En phase chantier, en cas de découverte de site archéologique, le préfet de Région sera saisi et une déclaration sera établie selon la réglementation en vigueur.

4.1.10 *Incidences du projet en phase chantier sur le besoin en eaux*

Il a été convenu lors des échanges menés avec le SDIS 78, qu'un rendez-vous sera organisé en amont du démarrage de la phase de travaux, afin notamment de déterminer les mesures à mettre en place lors du déplacement des deux poteaux incendie.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

Les deux poteaux qui seront déplacés sont les poteaux BAT A5 et BAT A4 présents sur le plan de sécurité incendie joint en PJ n°15.

4.2 Analyse des effets du projet sur le sol et l'eau

L'établissement sera à l'origine des rejets aqueux suivants :

- Des eaux usées :
 - Des eaux vannes issues des installations sanitaires, des douches et des eaux de lavages des sols,
- Des eaux pluviales :
 - Issues des voiries et des espaces verts,
 - Issues des toitures.

4.2.1 L'alimentation en eau potable et ses usages

Le Bâtiment B sera raccordé au réseau public de distribution d'eau potable de la commune des Mureaux.

L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Il est notamment prévu une vidange des cuves sprinkler tous les 3 à 6 ans.

La consommation d'eau pour une personne peut être estimée à 50 litres par jour.

Pour un effectif de 160 personnes sur le site, on peut donc envisager une consommation de 8 000 litres d'eau potable par jour (soit 8 m³/j).

Dans le cadre de son activité, le Bâtiment B n'utilisera pas d'eau industrielle.

4.2.2 Les captages d'eau potables

A la suite du courrier de l'ARS des Yvelines, le 27 janvier 2025, un hydrogéologue agréé a été missionné afin d'émettre un avis sur le projet de la SCI LES MUREAUX.

Des échanges ont été menés en amont du rapport de l'hydrogéologue afin de recueillir les recommandations.

Il a été demandé de porter une attention particulière, lors de la phase travaux, au suivi des captages et des piézomètres :

- Les trois piézomètres présents sur site feront l'objet d'un suivi permanent pendant la phase travaux, puis par la suite.
- Un suivi des captages sera assuré tout au long de la phase travaux, afin de garantir l'absence de pollution.

A la réception du rapport de l'hydrogéologue, il est indiqué que le projet est dans le périmètre de protection rapprochée du champ captant de Flins-Aubergerivelle. Le rapport précise que des risques de pollution des nappes phréatiques et des captages existent.

Des mesures de préventions et de suivi de qualité des eaux seront mises en place, durant la phase de chantier, comme le mentionné le 5.1.1 du présent document.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

L'avis est favorable au projet.

4.2.3 *La gestion des eaux usées*

Les eaux usées seront gérées par la station d'épuration des Mureaux.

La consommation d'eau pour une personne peut être estimée à 50 litres par jour.

L'exploitant prévoit la présence de 160 personnes sur le site chaque jour. Pour un effectif de 160 personnes, on peut donc envisager une consommation de 8 000 litres d'eau potable par jour (soit 8 m³/j).

La charge DBO associée étant estimée à 300 mg/L, le site produira 2.4 kg de DBO par jour.

Les eaux usées produites seront assimilables à des eaux usées domestiques, elles seront exemptes de tout produit chimique ou matières dangereuses.

4.2.4 *La gestion des eaux pluviales*

- Le principe de gestion des eaux pluviales

Pour rappel, le Bâtiment A existant au Sud ne sera pas impacté par les travaux et possède son propre système de gestion des eaux pluviales et incendie.

Dans le cas du projet de la SCI des Mureaux objet du présent dossier, le bassin étanche sert à la fois à la rétention des eaux incendie et à la rétention de l'orage trentennal sur les voiries.

En effet, ce bassin a été dimensionné suivant la doctrine des Hauts de France, qui indique qu'il convient de retenir le volume le plus important entre :

- Le volume de l'orage trentennal sur les voiries
- Le volume des eaux incendie calculé comme suit : D9A – les 10 l/m² sur les voiries + l'orage décennal sur les voiries

Les eaux pluviales de voiries et les eaux pluviales de toitures seront collectées séparément :

- Les eaux pluviales de voiries seront acheminées vers le bassin étanche de 3 214 m³ puis elles seront traitées par un séparateur avant d'être rejetées dans le bassin d'infiltration.
- Les eaux pluviales de toitures seront collectées par le bassin d'infiltration de 1 696 m³.
- Les eaux de pluie ruisselant sur l'accès PL sont récoltées dans un petit bassin infiltrant de 422 m³, en entrée de site via un séparateur hydrocarbure. Une vanne de barrage est installée en amont de séparateur afin d'empêcher toute pollution liée à un incendie.

Le schéma de principe de gestion des eaux pluviales pour le bâtiment de la SCI des Mureaux est présenté ci-dessous :

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

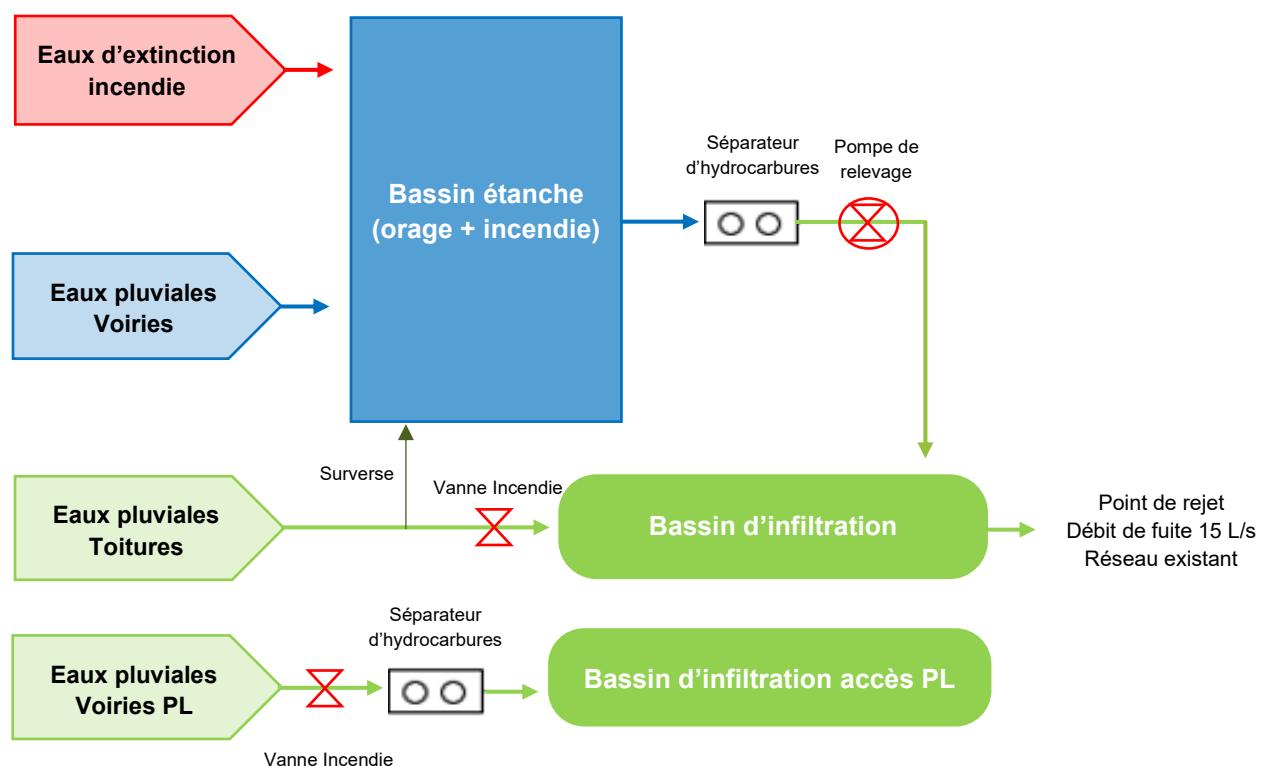
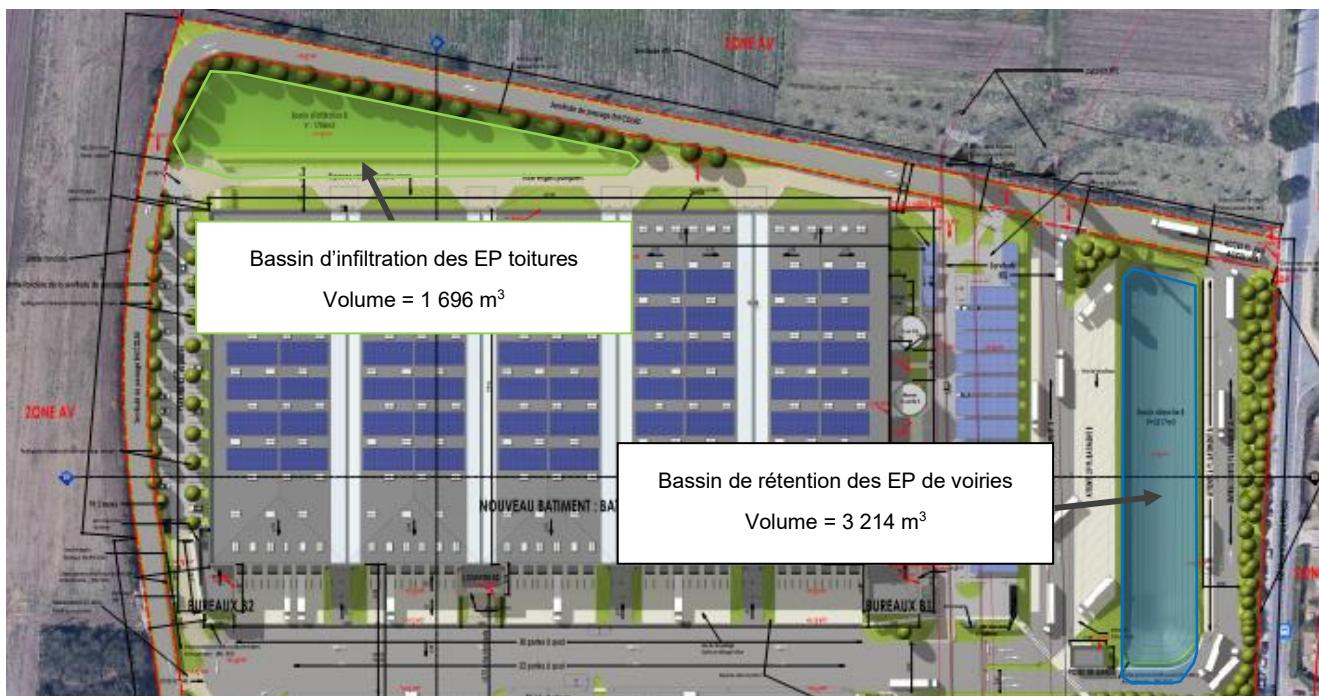


Schéma de principe de gestion des eaux pluviales

L'orage décennal sur les voiries sera tamponné dans le bassin étanche de **3 214 m³** qui sert également à la rétention des eaux d'extinction incendie.

L'orage décennal sur les toitures sera tamponné par le bassin d'infiltration de **1 696 m³**.

Le bassin d'infiltration des eaux de l'accès PL pourra contenir **422 m³**.



RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

4.2.5 La gestion des eaux incendie

Le volume de rétention des eaux d'extinction est calculé selon le guide technique D9A.

Le besoin de rétention des eaux d'extinction a été retenu égal à 300 m³/h.

Le dimensionnement en eaux incendie pour le bâtiment est donc le suivant :

Note de calcul D9A - LES MUREAUX

Note de calcul D9		Résultats document D9 (Besoins x 2 heures au minimum)	816 m ³	Dimensionnement D9 pour 136 minutes
Moyens de lutte contre l'incendie	Sprinkler	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoins x durée théorique maximale de fonctionnement	650 m ³	Dimensionnement cuve sprinkler
	Rideaux d'eau	Besoins x 90 min		Colonne sèche - 10L/m linéaire/min avec 120m linéaire alimenté par les pompiers
	RIA	A négliger		
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage		
	Brouillards d'eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis		
Volumes d'eau liés aux intempéries		10 L/m ² de surface de drainage	486 m ³	Surface imperméabilisée totale : 48 612 m ²
Présence stock de liquides		20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume		
Volume total de liquide à mettre en rétention			1952 m ³	

La rétention des eaux d'extinction incendie sera assurée dans le bassin étanche de 3 214 m³ situé à l'Est de la parcelle.

Ce bassin permettra donc de retenir soit l'orage trentennale sur les voiries (1 776 m³), soit les 2 728 m³ d'eaux incendie calculés suivant doctrine des Hauts de France (1 952 m³ – 486 m³ + 1 262 m³).

Une pompe de relevage qui fera office de vanne de barrage sera implantée en aval du bassin d'orage étanche. En cas de sinistre, les eaux stockées dans le bassin étanche seront analysées. Si elles ne présentent pas de pollution, elles seront rejetées dans le réseau de collecte de la zone d'activités. Si elles sont polluées, elles seront éliminées comme DIS par une société spécialisée.

De plus, le réseau d'eaux pluviales de toiture sera équipé d'une vanne incendie, positionnée en amont du rejet dans le bassin d'infiltration. Cette vanne sera asservie à l'alarme sprinkler du bâtiment

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

et provoquera une mise en surcharge du réseau en cas d'incendie. Ces eaux seront dirigées vers le bassin de rétention via une surverse.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

4.3 Analyse des effets du projet sur la terre, le sol et le sous-sol

Le projet n'a pas d'effet significatif sur le sol et le sous-sol : aucune perturbation des couches géologiques n'est à prévoir. En effet, au regard de la nature des travaux d'aménagement prévus, les incidences du projet sur le sol et le sous-sol seront limitées aux horizons superficiels du sol et dans certains cas aux premiers mètres du sous-sol. Ces impacts seront essentiellement liés au décapage des terrains, ainsi qu'à la réalisation des constructions enterrées telles que les fondations de bâtiments.

La réalisation des voiries, des terrassements et des fondations des constructions sera réalisée en adéquation avec la nature du sous-sol.

Les principes constructifs (type de fondations, profondeurs d'encastrement, contraintes admissibles sous fondation, dallage, etc.) sont précisés par une étude géotechnique adaptée au projet définitif.

Aucuns impacts directs sur le sous-sol et les nappes ne peuvent être présents en phase travaux. En phase d'exploitation, le projet ne prévoit aucun prélèvement, ni aucun rejet direct dans les nappes sous-jacentes.

Le projet n'a pas d'effet significatif sur le sol et le sous-sol : aucune perturbation des couches géologiques n'est à prévoir.

4.4 Analyse des effets du projet sur la qualité de l'air

Le site ne présentera que peu de risques de pollution atmosphérique.

Les seuls rejets atmosphériques seront :

- Les échappements des véhicules transitant sur le site,
- Les gaz de combustion des installations de chauffage,
- Le dégagement d'hydrogène des locaux de charge des batteries.

Il n'y aura pas de stockage en vrac de produits pulvérulents sur le site.

4.4.1 Les véhicules

Il est prévu un trafic de 162 poids-lourds (trafic PL existant sur le site = 80PL/j) et 310 véhicules légers en moyenne par jour

Les poids-lourds respecteront les normes anti-pollution et la vitesse sera limitée à 30 km/h dans l'enceinte de l'établissement. Les moteurs seront obligatoirement coupés quand les poids lourds seront à l'arrêt.

4.4.2 Les locaux de charge

Le bâtiment sera équipé de deux locaux de charge présentant une surface de 138 m² et 195 m², soit au total 333 m² dédiés à la charge des batteries des chariots élévateurs nécessaires à son activité.

Le volume d'hydrogène émis lors de l'opération de charge des batteries est de 1,15 m³ par batterie pendant une période de 10 heures (temps nécessaire pour la charge).

Les locaux de charge seront très largement ventilés et l'air extrait sera rejeté en façade.

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

L'hydrogène émis lors de la charge des batteries n'aura pas d'impact sur la qualité de l'air autour de chaque bâtiment.

4.4.3 *Les motopompes des installations sprinkler*

Les motopompes des installations sprinkler du bâtiment ne seront en fonctionnement que ponctuellement lors d'essais ou dans l'éventualité d'un incendie.

Les émissions atmosphériques liées à ces motopompes sont très faibles et sont négligeables par rapport aux émissions dues aux poids lourds et véhicules légers qui transiteront journalièrement sur le site.

4.4.4 *La pollution accidentelle*

De nombreuses mesures de prévention seront mises en place en vue de prévenir le risque de dispersion de gaz toxique dans l'atmosphère.

4.5 Analyse des effets du projet sur l'émission lumineuse

Le projet sera équipé d'un éclairage de sécurité destiné à rendre visibles les équipements relatifs à la sécurité en cas d'accident nocturne. Les voies de circulation des engins de secours implantées le long des façades du bâtiment seront ainsi éclairées. Les parkings véhicules légers ainsi que les cheminements piétons seront également éclairés afin de permettre au personnel du site de rejoindre en toute sécurité leurs véhicules après ou avant le lever du jour.

Des conséquences plus ou moins significatives peuvent avoir lieu sur la faune et sur les populations à proximité.

Afin de limiter cet impact des mesures seront mises en place.

En effet, il n'est pas prévu la mise en place d'enseignes lumineuses en façade.

L'éclairage des extérieurs sera assuré par des lampadaires placés au niveau des voiries et des parkings et par des projecteurs au niveau de la façade de quais. Ces éclairages seront orientés vers le sol.

Les usagers des axes de circulation proches du site ne seront pas éblouis par ces sources lumineuses, ni les habitations situées à proximité.

De plus, la mise en place d'un rideau d'arbres à haute tige le long de la rue de la nouvelle France viendra limiter l'impact lumineux du projet d'exploitation sur les habitations situées à proximité.

Par ailleurs le site vise la certification BREEAM excellent, ce qui impose la prise en compte de mesures pour l'éclairage à l'extérieur.

4.6 Analyse des effets du projet sur le climat

Le projet n'est pas de nature à modifier directement le climat à l'échelle locale ou régionale. Des variations d'ordre microclimatique sont toutefois possibles, du fait des modifications du bilan énergétique au voisinage du sol entraîné par le projet : imperméabilisation des sols, construction des bâtiments, aménagement des voiries, etc...

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

4.7 Analyse des effets du projet sur la chaleur et les radiations

Le chantier ne dégagera pas de chaleur de façon notable ni de radiation particulière. Les moteurs thermiques des engins dégageront de la chaleur lors de leur fonctionnement, mais il n'y aura pas d'impact sur l'environnement. Aucune source radioactive ne sera utilisée sur le site.

L'exploitation de l'établissement objet de la présente étude ne dégagera pas de chaleur de façon notable ni de radiation particulière. Les moteurs thermiques des engins dégageront de la chaleur lors de leur fonctionnement, mais il n'y aura pas d'impact sur l'environnement. Aucune source radioactive ne sera utilisée sur le site.

4.8 Analyse des effets du projet sur la biodiversité

Les effets négatifs du projet sur les habitats, la faune/flore, les zones humides, auront lieu essentiellement durant la phase des travaux.

Certains effets négatifs du projet sur la faune et les zones humides, auront lieu lors de la phase exploitation du projet.

Les risques en phase d'exploitation sont les suivants :

- Risque de pollution accidentelle pendant la phase exploitation, notamment par ruissellement de produits hydrocarburés.
- Apport de pollutions chroniques (Hydrocarbure, métaux lourds, déchets ...).
- Perturbation/dérangement des espèces lié au bruit, au va et vient des véhicules et à la fréquentation humaine.

4.9 Analyse des effets du projet sur le bruit et les vibrations

Les activités exercées sur le site seront principalement des activités à vocation logistique. Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations auront pour unique origine les moteurs des véhicules (poids lourds, véhicules légers et chariots élévateurs) ainsi que les avertisseurs de recul des chariots élévateurs.

Aucun process n'est prévu sur le site, aucun équipement générateur de vibration ne sera présent et les chaufferies seront capotées et isolées.

L'étude sonore complémentaire réalisée par la société Art Acoustique, jointe en annexe n°11 de l'étude d'incidence, conclut que le critère de niveaux sonores en limite de site n'est pas problématique vis-à-vis de la situation future.

Les résultats des calculs des émergences sonores en ZER en période diurne sont conformes aux exigences de l'arrêté du 23/01/1997 pour la période diurne.

Afin que ces émergences soient conformes aux exigences de l'arrêté du 23/01/1997 en période nocturne il est proposé de mettre en place les solutions suivantes :

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

- Fermeture de la voie d'accès A aux PL entre 22h et 7h, pour un report uniquement sur la voie B ;
- Limitation entre 22h et 7h du trafic PL voie B à un débit horaire moyen de 0,7 véhicule/h Les mesures prises pour réduire l'impact de l'activité du projet sur les ZER sont détaillées au 5.3 du présent document ;

4.10 Analyse des effets du projet sur le trafic

Le projet s'inscrit dans la commune des Mureaux, dans les Yvelines, dans une zone à forte densité où le plan de circulation interdit sur la plupart des axes l'accès aux poids-lourds (quartier pavillonnaire).

Le projet est situé en bordure la route départementale RD14 qui traverse la commune des Mureaux et permet de rejoindre l'autoroute A13 (qui relie Paris à Caen dans le Calvados).

L'étude trafic réalisée par le bureau d'études CDVIA jointe en annexe n°2 de l'étude d'incidence, conclut que le trafic généré par le projet suivra une répartition similaire à celle de l'activité actuelle sur le site car le projet tel que présenté correspondra au même type d'activité déjà en place.

En effet, aujourd'hui, la future zone du projet génère 290 véhicules par sens, dont 28% de PL soit 80 PL selon la répartition suivante. On constate un pic sur l'heure de midi correspondant à la pause méridionale. Nous considérons que, sur les 40 VL du midi, 50% correspondent à un doublon.

Les augmentations de trafic induites par le projet restent modérées, notamment sur la RD14, et n'entachent pas le bon fonctionnement des axes routiers.

4.11 Analyse des effets du projet sur le paysage

La parcelle est agencée autour de deux bâtiments de logistique. L'accès se fait par deux cheminements existants, réaménagés soit à la rue de la Nouvelle France ou au chemin de la Haye.

Le projet s'organise de la manière suivante :

- En pourtour de parcelle, les clôtures sont accompagnées d'une haie bocagère. La plantation de cette haie favorise le développement et le déplacement de la biodiversité. Ces espaces de continuités écologiques permettent d'offrir des abris pour la faune locale.
- Des espaces de convivialité sont créés au niveau du pôle bureau. Ceux-ci sont composés d'espaces de massifs fleuris et arbustifs. Ces massifs paysagers apportent une ambiance qualitative à l'entrée du bâtiment. De plus, les voiries sont accompagnées de massifs, favorisant la création d'une unité paysagère au sein de la parcelle.
- Une prairie fleurie est semée tout autour du bâtiment, ces espaces permettent de restaurer des écosystèmes, tout en garantissant un aspect paysager qualitatif peu demandeur d'entretien. La prairie est parsemée de plantes fleuries durant une partie du printemps et de l'été. (Avril à mi-juillet).
- Une prairie rustique est plantée sous les arbres de hautes tiges existants, elle vient en complément de la haie champêtre située en pourtour de la parcelle.
- Les eaux pluviales sont gérées grâce à la présence de bassin d'infiltration des eaux. Ces espaces nécessaires au stockage et à l'infiltration des eaux de pluie sont aussi des lieux

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

favorables au développement de la biodiversité. Ces espaces accueillent des arbres et des plantations adaptés à ce type de milieu.

- Les parcs de stationnement sont paysagés avec la présence de massifs de vivaces et graminées. Ils sont accompagnés de plantations d'arbres haute tige favorable à l'ombrage du parc en période estivale. De plus, des noues sont mises en place sur une partie du parc de manière à récupérer les eaux de pluie des voiries.

En vue de la présence des lignes RTE, les parkings à l'Est de la parcelle ne peuvent pas être planté d'arbres hautes tiges.



Vue aérienne du projet

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

5 MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION OU DE COMPENSATION

5.1 Mesures prises en phase chantier

5.1.1 Mesures prises pour limiter l'impact du chantier sur l'eau et le sol

Les mesures d'évitement et de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet en phase chantier sur l'eau et le sol sont les suivantes :

- ✓ Réduction technique en phase travaux :
 - E 3.1a – Absence de rejet dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol) ;
 - Prise en considération des préconisations de l'hydrogéologue agréé ;

5.1.2 Mesures prises pour limiter l'impact du chantier sur l'air

Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet en phase chantier sur l'air sont les suivantes :

- ✓ Evitement technique en phase travaux :
 - E 3.1a Absence de rejet dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol)

5.1.3 Mesures prises pour limiter l'impact du chantier sur le bruit

Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet en phase chantier sur le bruit sont les suivantes :

- ✓ Réduction technique en phase travaux :
 - R 2.1a Dispositif limitant les impacts liés au passage des engins de chantier.

5.1.4 Mesures prises pour limiter l'impact du chantier sur les émissions lumineuses

Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet en phase chantier sur les émissions lumineuses sont les suivantes :

- ✓ Réduction technique en phase travaux :
 - R 2.2c Dispositif limitant les impacts liés au passage des engins de chantier.
 - R2.1j – Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines.

5.1.5 Mesures prises pour limiter l'impact du chantier sur les déchets

Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet en phase chantier sur les déchets sont les suivantes :

- ✓ Evitement technique en phase travaux :
 - E3.1a Absence de rejet dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol)

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

- ✓ Réduction technique en phase travaux :
 - R2.1c – Optimisation de la gestion des matériaux
 - R2.1j – Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines

5.1.6 Mesures prises pour limiter l'impact du projet sur la biodiversité

Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet en phase chantier sur la biodiversité sont les suivantes :

- ✓ Evitement en phase travaux :
 - ME 1.1a Evitement du bassin étanche présent sur le site d'étude
 - ME 2.1a Balisage préventif divers ou mise en défens ou dispositif de protection d'une station d'une espèce patrimoniale, d'un habitat d'une espèce patrimoniale, d'habitats d'espèces ou d'arbres remarquables
- ✓ Réduction en phase travaux :
 - R2.1q – Dispositifs d'aide à la recolonisation du milieu
 - R 2.2c Dispositifs de limitation des nuisances envers la faune : limitation de la pollution lumineuse
 - R2.1f – Dispositifs de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives).

5.2 Mesures prises pour l'impact sur l'eau et le sol

Les mesures d'évitement et de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet sur l'eau et le sol sont les suivantes :

- ✓ Evitement technique en phase d'exploitation :
 - E3.2a Interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires et de tout produit susceptible d'impacter négativement le milieu
- ✓ Réduction technique en phase exploitation :
 - R2.2r – Dispositif de gestion et traitement de l'eau consommée,
 - R2.2q – Dispositif de gestion et traitement des eaux pluviales et des émissions polluantes ;
 - R2.2b – Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines.

5.3 Mesures prises pour limiter l'impact sur l'air, le bruit et la santé

Les mesures de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet sur l'air sont les suivantes :

- ✓ Réduction technique en phase exploitation :
 - R2.2b – Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines,

5.4 Mesures prises pour limiter l'impact sur le climat

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

LES MUREAUX

Rue de la Nouvelle France – Les Mureaux

La mesure de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet sur le climat est la suivante :

- ✓ Réduction technique en phase exploitation :
 - R2.2r – Mise en phase de dispositifs permettant de limiter la consommation énergétique du bâtiment

5.5 Mesures prises pour limiter l'impact sur la faune et la flore

Les mesures d'évitement et de réduction envisagées pour limiter l'impact du projet sur l'eau et le sol sont les suivantes :

- ✓ Évitement en phase exploitation :
 - ME 1.1a Evitement du bassin étanche du site ex-MURPEN
- ✓ Réduction technique en phase d'exploitation :
 - R 2.2c Dispositifs de limitation des nuisances envers la faune : limitation de la pollution lumineuse
 - R2.1q – Dispositifs d'aide à la recolonisation du milieu

Concernant la faune nocturne, les mesures de réduction et d'accompagnement envisagées sont les suivantes :

- ✓ Accompagnement :
 - A3.a – Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune)